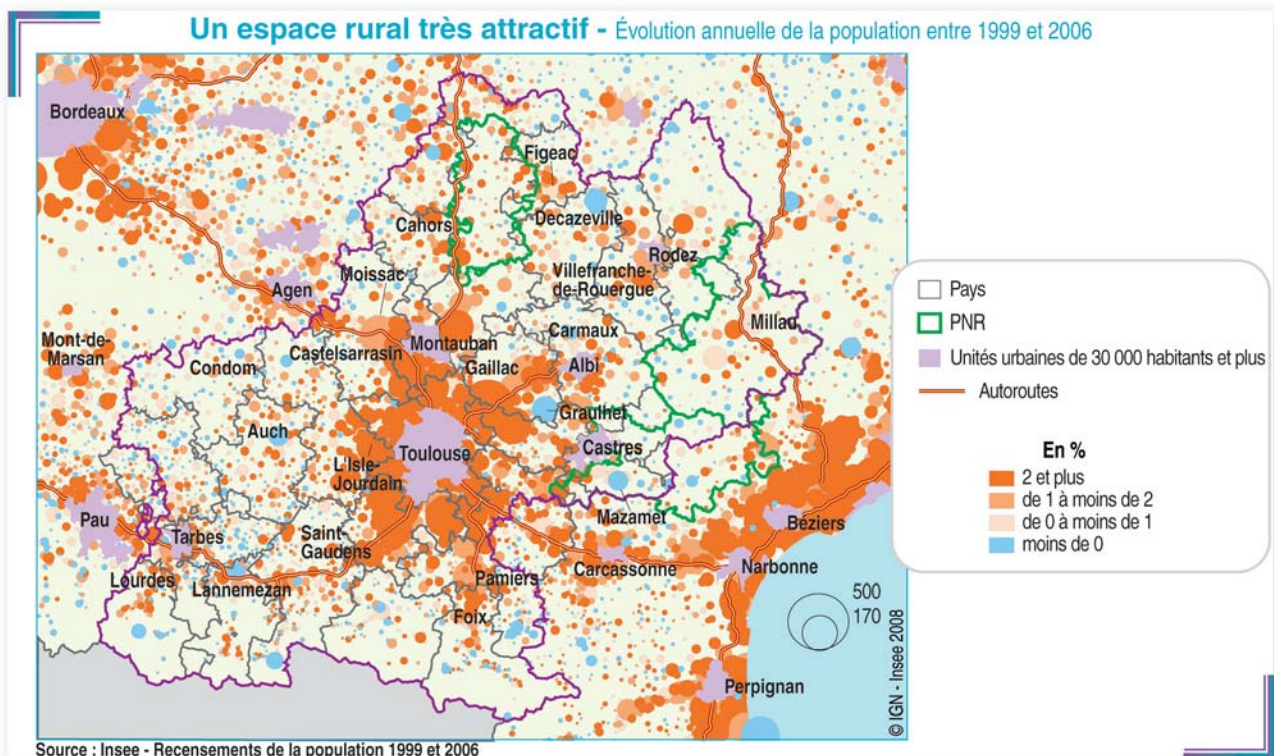




## Le rural en Midi-Pyrénées Des territoires attractifs, inégalement équipés

L'espace rural au sens large rassemble en Midi-Pyrénées près de 60 % de la population sur des territoires variés : pays excentrés, zones d'influence de villes moyennes ou vaste espace périurbain autour de Toulouse. Ces pays ont en commun un dynamisme démographique soutenu par l'arrivée de nouvelles populations entre 1999 et 2006. Si le niveau d'équipement est bon globalement, la grande dispersion des habitants allonge les temps d'accès dans les zones excentrées, alors que les populations plus nombreuses du périurbain disposent en proportion de moins de commerces et services sur place. De la boulangerie au lycée, état des lieux du plus vaste espace rural métropolitain.



Claire Poisson, Christian Bourniquel

L'espace rural élargi, tel que défini par la Datar, correspond à l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées à l'exclusion des six agglomérations de plus de 30 000 habitants. Il s'étend sur 97 % du territoire régional et regroupe près de 60 % de sa population. Si la part du territoire ainsi couvert s'avère proche de la moyenne des régions françaises, les Midi-Pyrénéens sont en revanche proportionnellement bien plus nombreux à vivre en dehors des principales agglomérations. Faiblement peuplé, avec 37 habitants au km<sup>2</sup> (54 en moyenne nationale), cet espace est composé de territoires hétérogènes, aux caractéristiques sociodémographiques différentes : pays ruraux excentrés, zones de montagne, bourgs et villes moyennes, mais aussi espaces périurbains autour des grandes agglomérations.

### Un fort dynamisme démographique

Stable ou en déclin jusqu'aux années 70, en faible progression après, la population midi-pyrénéenne en milieu rural augmente fortement entre 1999 et 2006 (+ 1,1 % par an). Cette hausse est l'une des plus élevées de France métropolitaine, proche de celles des quatre régions du sud (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Corse) et de deux régions de l'ouest (Bretagne et Pays de la Loire). Elle repose exclusivement sur un apport migratoire soutenu car les naissances y sont moins nombreuses que les décès. Ce

renouveau démographique des territoires ruraux n'est pas spécifique à Midi-Pyrénées, même s'il y est plus accentué qu'ailleurs : il s'explique en partie par la poursuite de l'étalement et du desserrement résidentiel autour des villes.

Entre 2001 et 2006, 195 000 personnes âgées de 5 ans et plus se sont installées dans le rural, en provenance du reste de la métropole ou des pôles urbains de la région, tandis que 119 000 en sont parties. Cela représente un excédent annuel de 10 habitants pour 1 000 résidents, supérieur au taux national (6 pour 1 000), identique à celui de l'Aquitaine mais inférieur à celui de Languedoc-Roussillon.

Ces populations nouvelles tendent à s'éloigner des centres urbains pour de multiples raisons, dont le cadre de vie et le coût de l'immobilier. En 2006, 4 nouveaux habitants du rural sur 10 résidaient dans un pôle urbain de plus de 30 000 habitants de la région cinq ans auparavant : le desserrement urbain interne à Midi-Pyrénées est plus fort qu'en Languedoc-Roussillon, mais plus faible qu'en Aquitaine.

Les nouveaux arrivants dans l'espace rural régional sont jeunes : les deux tiers ont moins de 40 ans. En Midi-Pyrénées, le rural attire davantage les 25-39 ans que dans les régions voisines. À l'inverse, les jeunes de 19 à 24 ans partent plus : chaque année, 40 jeunes pour 1 000 résidents rejoignent les villes, pour y poursuivre leurs études ou y chercher un premier emploi.

La majorité des nouveaux arrivants sont des couples avec au moins un enfant, attestant ainsi d'un effet lié au cycle de vie : l'espace rural gagne chaque année 21 couples avec enfant pour 1 000 familles déjà présentes dans cette catégorie. Parmi les actifs qui s'installent, il y a davantage de cadres et de professions intermédiaires que parmi les sédentaires. Malgré ces apports, la part de ces catégories socioprofessionnelles demeure nettement plus faible dans l'espace rural régional que celle des ouvriers et des employés. On y trouve aussi proportionnellement davantage de retraités.

### Tous les territoires ruraux se repeuplent

Entre 1999 et 2006, le dynamisme démographique se renforce dans tous les pays et parcs naturels régionaux (PNR) de Midi-Pyrénées. Contrairement aux périodes antérieures, cette croissance ne se limite pas à la proximité de Toulouse : tous les territoires profitent de la vague migratoire. Néanmoins, la croissance est toujours forte autour de Toulouse et le long des grands axes de communication, dessinant des couloirs d'urbanisation. Elle est plus modérée dans les pays et PNR excentrés de la région. Ainsi, les quatre pays proches de l'agglomération toulousaine, Girou-Tarn-Frontonnais, Sud Toulousain, Cocagne et Montalbanais, sont les plus dynamiques avec des taux de croissance supérieurs à 2 % par an, alors que la population n'augmente

## Renouveau démographique dans le rural

Évolution de la population entre 1990 et 2006

	Population		Évolution annuelle (en %)		due au solde naturel (en %)		due au solde migratoire apparent (en %)		Densité (hab/km <sup>2</sup> )	
	2006	1999	1990	1999-2006	1990-1999	1999-2006	1990-1999	1999-2006		
Espace rural élargi Midi-Pyrénées	1 625 058	1 499 436	1 471 809	1,1	0,2	-0,2	-0,3	1,3	0,5	37
Reste de Midi-Pyrénées *	1 151 764	1 053 260	958 854	1,3	1,0	0,5	0,5	0,8	0,5	780
Midi-Pyrénées	2 776 822	2 552 696	2 430 663	1,2	0,5	0,1	0,0	1,1	0,5	61
Espace rural élargi France métropolitaine	27 608 026	25 919 220	24 889 189	0,9	0,5	0,2	0,1	0,7	0,4	54
Reste de la France métropolitaine **	33 791 515	32 601 468	31 725 966	0,5	0,3	0,6	0,6	-0,1	-0,3	1 028
France métropolitaine	61 399 541	58 520 688	56 615 155	0,7	0,4	0,4	0,4	0,3	0,0	113

\* Pôles urbains de Toulouse, Tarbes, Albi, Montauban, Castres et Rodez

\*\* Pôles urbains de France métropolitaine de 30 000 habitants et plus

Source : Insee - Recensements de la population

au maximum que de 0,5 % dans un tiers des territoires (Pyrénées-Cathares, Sidobre-Monts-de-Lacaune...). Dans tous les pays et PNR, les arrivées sont plus nombreuses que les départs. La contribution de cet excédent migratoire à la croissance démographique est fortement liée à la position géographique du pays : plus on s'éloigne de l'agglomération toulousaine et des grands axes, moins l'apport migratoire est soutenu. Ainsi, les nouveaux arrivants ne suffisent pas à enrayer le vieillissement de la population dans la plupart des pays.

### Plus de naissances dans les pays périurbains

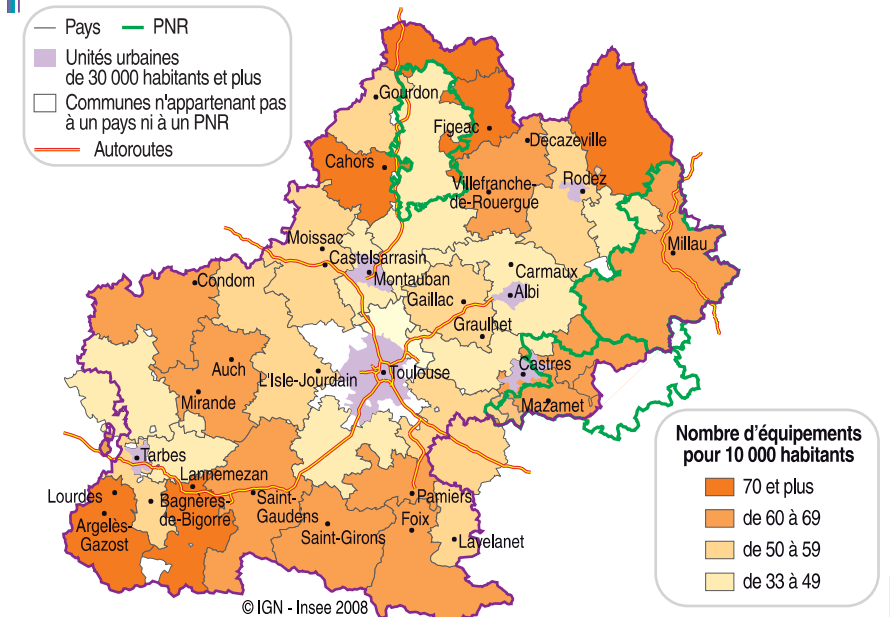
La croissance des pays les plus dynamiques, autour des agglomérations de Toulouse et Montauban, est portée conjointement par un nombre d'arrivées supérieur à celui des départs et par un excédent des naissances sur les décès. Ces pays accueillent des migrants plutôt jeunes, des couples avec enfant et des salariés qualifiés travaillant dans l'agglomération toulousaine. Un habitant sur quatre a moins de vingt ans. Dans l'ensemble de l'espace rural midi-pyrénéen, 11,6 % de la population a plus de 75 ans : c'est nettement plus qu'au niveau national, la région se situant au deuxième rang derrière le Limousin. Dans quatre pays de la région, Haut-Rouergue-en-Aveyron, Rouergue occidental, Couserans et Armagnac, plus de 14 % de la population a au moins 75 ans.

### Une attractivité à maintenir

L'apport de populations nouvelles au sein des pays et PNR prouve l'attractivité de ces espaces, qui doivent pour cela allier cadre de vie et commodités : la présence d'équipements aisément accessibles et suffisamment nombreux permet alors de capter et fixer ces nouvelles populations. Toutefois, les besoins spécifiques sont différents d'un territoire à l'autre et varient en fonction des caractéristiques des populations résidentes. Les commerces et services, publics ou privés, peuvent être répartis en trois catégories. La gamme de proximité réunit les plus courants : méde-

## Les pays périurbains moins équipés

Taux d'équipement de la gamme intermédiaire par pays et PNR



Source : Insee - Base permanente des équipements 2007 - Recensement de la population 2006

cin généraliste, école élémentaire ou encore boulangerie. La gamme intermédiaire regroupe des équipements moins fréquents, comme le collège ou le supermarché, tandis que la gamme supérieure, surtout présente en milieu urbain, regroupe notamment les lycées, les hypermarchés, les hôpitaux ou encore les cinémas.

### Un bon niveau d'équipement

Rapporté à sa population, le niveau d'équipement de l'espace rural régional est nettement supérieur à la moyenne de l'espace rural français et place Midi-Pyrénées dans le peloton de tête, comme la plupart des régions du sud. La dispersion de la population et le maillage très serré du territoire rural régional, avec la présence de nombreuses communes de petite taille, favorisent ce phénomène. Tous les pays et PNR sont bien dotés en équipements les plus courants, relevant à la fois des gammes de proximité et intermédiaire : chacun des équipements est présent partout. Mais le taux d'équipement par gamme apparaît très variable d'un territoire à l'autre. Les pays en expansion démographique autour de Toulouse affichent des taux d'équipement inférieurs à la moyenne régionale, du fait de fortes densités de

population mais aussi d'un accès facilité aux équipements de la capitale régionale. Les pays à forte dominante rurale (Couserans, Haut-Rouergue-en-Aveyron...) sont mieux équipés dans les gammes de proximité et intermédiaire.

Les équipements supérieurs sont plutôt l'apanage des milieux urbains et ne sont pas présents partout : une dizaine de territoires possèdent moins de la moitié de ces équipements (Monts-et-Lacs du Lézou, Sidobre-Monts de Lacaune, Pays des Coteaux, PNR Causses du Quercy...).

### Des temps d'accès parfois longs

Dans les trois gammes, une part non négligeable de la population en milieu rural est éloignée des équipements. Ainsi, 17 % des habitants de l'espace rural midi-pyrénéen vit à plus de 5 minutes des équipements courants (11 % dans l'espace rural français). En outre, 22 % de la population est à plus de 10 minutes des équipements intermédiaires (17 % au niveau national). Enfin, 5 % des habitants résident à plus d'une demi-heure des équipements de la gamme supérieure (3 % au niveau national).

L'analyse par pays et PNR met à jour des disparités fortes entre les territoires. Un habitat plus dispersé conjugué à un accès routier moins aisé conduit la population de certains pays à effectuer des temps de trajet plus longs pour bénéficier des services : c'est le cas des pays de montagne (Couserans, Nestes...), mais pas seulement (Monts-et-lacs-du-Lézou...).

### Une boulangerie dans une commune sur quatre

Un quart des communes du rural en Midi-Pyrénées dispose d'une boulangerie, contre un tiers au niveau national. Près de 70 % des habitants ont ainsi la possibilité d'acheter leur pain sur place. C'est un peu moins qu'au niveau national (75 %). Le constat est le même pour les boucheries-charcuteries : moins de communes équipées et moins de population desservie sur place dans le rural midi-pyrénéen. Ce moindre niveau d'équipement par commune est lié au grand nombre de petites communes : afin de bénéficier d'une zone de chalandise plus importante, les commer-

çants s'installent de préférence dans un bourg ou une ville de taille moyenne. En revanche, l'espace rural de Midi-Pyrénées bénéficie d'un bon niveau d'équipement en épicerie ou supérette, ces commerces offrant également au consommateur des produits de boulangerie et de boucherie-charcuterie. Les supermarchés sont moins présents en Midi-Pyrénées : 6 % des communes rurales en sont dotées, contre 9 % au niveau national. De manière générale, la proximité d'un pôle urbain ne favorise pas le développement de commerces alimentaires de proximité. La comparaison entre le Pays Girou-Tarn-Frontonnais, zone périurbaine relativement peu équipée au nord-est de Toulouse, et celui de Comminges-Pyrénées, plus rural et bien doté en petits commerces, illustre la différence : les habitants du premier font souvent leurs achats dans les centres commerciaux des pôles urbains, parfois sur le trajet domicile-travail, alors que ceux du second privilégient les commerces locaux.

### Santé : bon niveau d'équipement, accès inégaux

De par une densité élevée en services de santé de proximité (médecin généraliste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, chirurgien-dentiste et pharmacie), l'espace rural de Midi-Pyrénées se place dans le peloton de tête des régions françaises. Malgré cela, la part de population desservie dans sa commune de résidence reste faible, le grand nombre de petites communes limitant l'installation de praticiens partout. Ainsi, moins de 20 % des communes de Midi-Pyrénées abritent au moins un de ces services. Les temps d'accès sont naturellement plus élevés qu'ailleurs, particulièrement pour les dentistes : 11 % de la population de l'espace rural régional en est éloignée de plus de 10 minutes (8 % en moyenne nationale). Grâce à un réseau plus dense de communes peuplées, les pays sous influence urbaine (Girou-Tarn-Frontonnais, Lauragais...) évitent à une large part de la population de se rendre dans une autre commune pour accéder à un service de santé.

### Un habitant sur quatre à plus de 10 minutes d'un supermarché

Équipement en commerces alimentaires de proximité et temps d'accès (en %)

		Boulangerie	Boucherie	Supérette-Épicerie	Supermarché
Part des communes équipées	Espace rural Midi-Pyrénées	25	14	22	6
	Espace rural France métropolitaine	35	20	24	9
Part de la population équipée au lieu de résidence	Espace rural Midi-Pyrénées	69	55	62	39
	Espace rural France métropolitaine	75	57	57	41
Part de la population à plus de 10 mn de l'équipement	Espace rural Midi-Pyrénées	2,1	7,8	3,7	28
	Espace rural France métropolitaine	0,9	4,2	4,0	18

Sources : Insee - Base permanente des équipements 2007 - Recensement de la population 2006, Inra - Distancier Odomatix

## L'espace rural élargi : un référentiel pour un territoire

L'espace rural se définit habituellement comme un solde : c'est ce qui reste lorsqu'on a enlevé de l'ensemble du territoire l'espace urbain, lui-même précisément défini. L'espace sous influence urbaine, défini notamment par les déplacements domicile-travail, est très vaste et englobe des zones qui, pour l'observateur, apparaissent encore à la campagne du fait d'une faible densité de population, d'un habitat dispersé ou de la présence d'une activité agricole encore très prégnante. C'est pour mieux prendre en compte le milieu rural dans sa globalité qu'un zonage spécifique, dédié à l'étude de la ruralité, a été défini en 2003 pour le compte de la Datar par l'Insee, l'Inra, le SSP et le SOeS. Le référentiel appelé " rural élargi " consiste à retenir l'ensemble du territoire de la France métropolitaine privé de ses unités urbaines (agglomérations) de plus de 30 000 habitants en 1999. Il est composé pour l'essentiel de " pays " : ces territoires fédèrent des communes ou des groupements supracommunaux autour d'un projet commun de développement durable, destiné à mettre en valeur les atouts d'un territoire et à renforcer les solidarités entre la ville et l'espace rural. Le périmètre des pays et des PNR retenu est celui au 01/01/2008.

D'autres pays plus excentrés (Bourrian, Comminges-Pyrénées...) ont les caractéristiques inverses : un taux d'équipement plus élevé du fait d'une faible densité de population, mais une population moins bien équipée sur sa commune de résidence.

La présence de pharmacies est parmi les plus faibles de la région dans le pourtour toulousain (Pays de Cocagne, Girou-Tarn-Frontonnais...) : avec 2,7 pharmacies pour 10 000 habitants, ces pays se situent même au-dessous du taux national (4 pour 10 000 habitants). Dans ces zones, le rythme d'ouverture des officines n'a pas suivi celui de la croissance démographique, particulièrement forte ces dernières années. L'installation des pharmacies est en effet soumise à une réglementation qui s'appuie sur les populations légales des communes, qui depuis 1999 n'ont été actualisées qu'en janvier 2009.

## Nombreuses structures sociales

Aux deux extrémités de la vie, l'espace rural de la région Midi-Pyrénées reste globalement bien équipé, qu'il s'agisse des structures d'accueil des enfants en bas âge ou d'assistance aux personnes âgées. Néanmoins, la situation n'est pas homogène sur l'ensemble de l'espace rural régional. Les pays en voie d'expansion démographique ont fait le choix de développer des crèches collectives : c'est le cas notamment des pays du pourtour toulousain, plus jeunes, où le taux d'équipement est supérieur au taux régional. Les pays situés en Ariège (Foix-Haute-Ariège, Pyrénées-Cathares...) et dans le Lot (Bourrian, Cahors et Sud du Lot ...) sont aussi bien dotés en crèches collectives. Quelques pays et un PNR sont moins bien dotés, mais ce peut être le reflet d'une politique différente en

matière de garde d'enfant, plus orientée vers la garde à domicile.

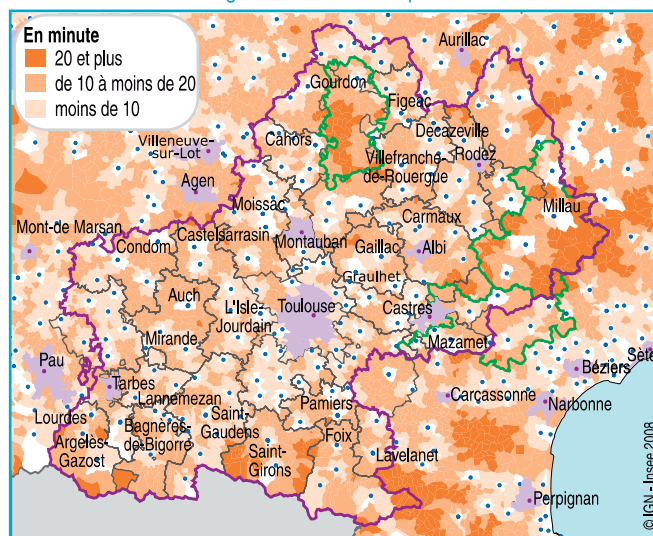
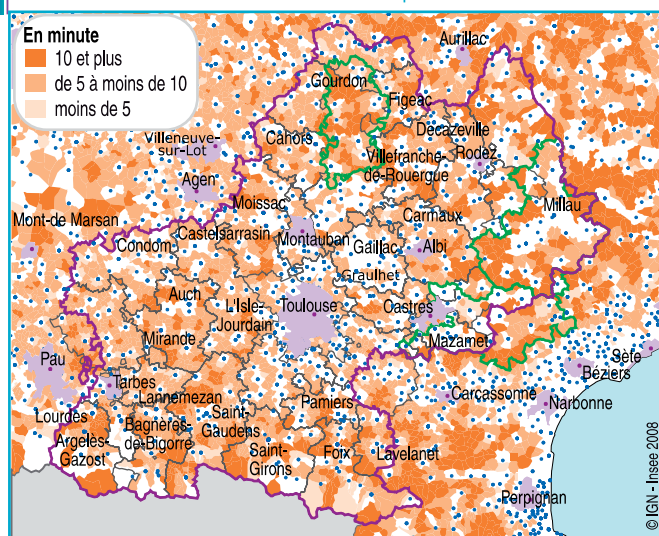
Les services d'aide aux personnes âgées sont relativement bien répartis sur l'ensemble de l'espace rural régional, en cohérence avec un maillage serré du territoire. Les pays jeunes sont logiquement moins bien équipés, tandis que des pays âgés, essentiellement localisés dans la chaîne pyrénéenne, affichent un taux d'équipement plus faible que la moyenne régionale.

L'assistance aux personnes âgées peut également se traduire par une prise en charge dans des établissements d'hébergement spécialisés. Ainsi, une commune sur dix de l'espace rural midi-pyrénéen héberge une maison de retraite (12 % au niveau national). Le taux d'équipement apparaît relativement élevé par rapport à l'ensemble de la population, mais rapporté aux seules personnes âgées de 75 ans et plus, il devient

### Deux exemples d'équipements en zone rurale

Médecins - Présence et temps d'accès

Collèges - Présence et temps d'accès



• Présence d'au moins un médecin

• Présence d'au moins un collège

— Pays — PNR — Unités urbaines de 30 000 habitants et plus

Sources : Insee - Base permanente des équipements 2007, Inra - Distancier Odomatrix

## Définitions

**Datar** : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Diact jusqu'en octobre 2009).

**SSP** : Service de la statistique et de la prospective, ministère en charge de l'agriculture (ex-Scees).

**SOeS** : Service de l'observation et de la statistique, ministère en charge de l'environnement (ex-Ifen).

**Santé de proximité** : activités médicales ou paramédicales exercées à titre libéral et officines pharmaceutiques.

**Services d'aide aux personnes âgées** : structures composées essentiellement des services d'aide ménagère à domicile ainsi que des antennes d'alarme médico-sociale.

## Pays, Feader et Leader

Depuis 1996, l'Union européenne (UE) a retenu le développement rural comme une priorité, en l'intégrant dans une approche multifonctionnelle du développement durable. Le Fonds européen pour l'agriculture et le développement rural (Feader) finance des actions en matière de cohésion économique et sociale, de compétitivité dans les zones rurales, de gestion des ressources naturelles et d'innovation. La France a choisi de mettre en place le Feader à partir d'une stratégie nationale dans le cadre d'un plan de développement rural hexagonal (PDRH). Le plan national est complété par des volets régionaux établis au travers de documents régionaux de développement rural (DRDR), associant des partenaires locaux pour son financement. En Midi-Pyrénées, pour la période 2007 / 2013, 370 millions d'euros financés par l'UE, l'État, la Région et les collectivités locales sont consacrés au Feader, dont 108 millions d'euros au titre du développement rural. L'approche Leader, de nature ascendante, basée sur une stratégie locale de développement des territoires infrarégionaux, est intégrée dans la programmation régionale du DRDR. Elle est portée par des structures d'animation avec l'objectif, entre autres, d'associer les différents acteurs de l'économie rurale. En Midi-Pyrénées, 16 structures d'animation englobant ou dépassant le périmètre " pays " ont vu leur candidature sélectionnée pour la programmation 2007 / 2013, pour une enveloppe de 30 millions d'euros.

plus faible dans la région qu'en moyenne nationale.

### Écoles, collèges, lycées structurent l'espace rural

Les écoles élémentaires sont présentes dans une commune sur deux de l'espace rural de Midi-Pyrénées (47 %) : c'est un taux nettement plus faible qu'au niveau national (60 %). La proportion d'écoliers se rendant à l'école dans leur commune de résidence atteint 85 % dans la région, contre 91 % au niveau national. Toutefois, la quasi-totalité des élèves réside à moins de 10 minutes d'une école primaire.

Le taux d'équipement en collèges de l'espace rural régional est supérieur au taux national. Néanmoins, ce résultat masque des disparités fortes entre les territoires ruraux de la région. Ainsi, l'équipement est-il le plus faible dans les pays à forte croissance démographique. Dans l'ensemble de l'espace rural, un quart des élèves réside à plus d'un quart d'heure d'un collège, contre seulement 18 % au niveau national. Rapporté au nombre d'élèves, le niveau d'équipement en lycées est bon dans l'ensemble de l'espace rural régional, mais tous les pays et PNR ne possèdent pas un lycée d'enseignement général et/ou technologique. C'est le cas de cinq pays, deux à do-

minante rurale et trois sous l'influence d'un pôle urbain.

L'examen des temps d'accès aux équipements montre aussi de fortes disparités entre les populations. Ainsi, une part importante des élèves de certains pays ou de parties de pays situés au sud de Toulouse (Sud Toulousain, Comminges-Pyrénées...) est à plus de 20 minutes d'un lycée. La situation des lycées d'enseignement professionnel est similaire : l'absence de tels établissements dans les pays autour de Toulouse conduit les lycéens intéressés par une filière professionnelle à se déplacer. Il est vrai que les lycées d'enseignement professionnel, moins nombreux et offrant des formations plus spécialisées, répondent davantage à des logiques de recrutement régionales, voire nationales.

## Sources

### Le recensement de la population de 2006

Résultats issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

### La base permanente des équipements (BPE)

Alimentée à partir de différentes sources administratives actualisées chaque année, cette base répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population, dans les domaines des services, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement et du tourisme. Données 2007.

## Pour en savoir plus

- « L'espace rural élargi en Midi-Pyrénées : dynamique démographique et accès aux équipements », les dossiers de l'Insee, Insee Midi-Pyrénées, janvier 2010.
  - Le site de la Draaf draaf.[midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/](http://midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/)
  - Le site de la Datar (ex-Diact) [diact.gouv.fr/](http://diact.gouv.fr/)
- Les résultats du recensement de la population sur [insee.fr](http://insee.fr)

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE  
DE MIDI-PYRÉNÉES

Téléphone : 05 61 36 61 36  
Télécopie : 05 61 36 62 00  
Adresse : 36, rue des Trente-Six-Ponts  
BP 94217  
31054 TOULOUSE CEDEX 4

Directrice de la publication :  
**Magali Demotes-Mainard**  
Rédacteur en chef : **Bernard Nozières**  
Maquettiste : **Évelyne De Mas**

Imprimeur : Escourbiac  
Dépôt légal : décembre 2009  
ISSN : 1262-442X  
CPPAP : 183AD